

Questions au Feuilleton

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il est clair que nous avons donné notre accord sur certains points. Puis-je néanmoins poser au leader du gouvernement à la Chambre mes questions hebdomadaires sur deux mesures législatives? Je constate que, dans les discussions d'hier, on a parlé du bill tendant à modifier la loi relative aux rentes sur l'État. Pouvons-nous obtenir l'assurance que ce bill nous sera soumis à temps pour que nous le débattions avant Noël? Le ministre peut-il aussi nous dire si le bill découlant du rapport du comité permanent des Affaires des anciens combattants au sujet des anciens combattants, prisonniers de guerre, nous sera aussi présenté de façon que nous puissions l'étudier avant Noël?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons discuté de ces deux mesures au cabinet aujourd'hui. Nous sommes d'accord sur la question du bill modifiant la loi relative aux rentes sur l'État, et il sera présenté dans quelques jours. Nous avons aussi discuté de l'autre bill, mais sans parvenir à des conclusions définitives malgré les progrès que nous avons faits.

* * *

LA POLITIQUE DE L'IMMIGRATION**ADOPTION DU 2^e RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE**

L'hon. Martin O'Connell (Scarborough-Est) présente le deuxième rapport du comité spécial mixte de la politique de l'immigration et propose qu'il soit adopté.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Maurice Foster (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 3105 et 3131. Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE**Question n^o 2307—M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n^o 1352 sur l'achat d'un télécouleur de 20 pouces Electrohome et d'un télécouleur de 20 pouces Zenith, coûtant respectivement \$579.95 et \$650.00, effectué pour la résidence du Premier ministre du 24, promenade Sussex, a) quand et où a-t-on acheté ces articles, b) depuis le 20 avril 1968, combien de téléviseurs ont été achetés à même les fonds publics, pour le 24, promenade Sussex, et quels étaient, dans chaque cas, la nature de l'article et son prix?

[M. Sharp.]

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère des Travaux publics et le bureau du Premier ministre m'informent comme suit: a) Les téléviseurs dont il est fait mention à la question n^o 1352 ont été achetés chez Consumer's Television Service Limited, 685, rue Bank, Ottawa, le 29 août 1973, et chez Federal Electronics Registered, 57, rue Beechwood, Ottawa, le 9 septembre 1974, et ont coûté respectivement \$650.00 et \$579.95. b) Aucun.

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE**Question n^o 2308—M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n^o 1352 fixant à \$1,100 le prix d'une bergère antique de style Directoire français pour la résidence officielle du Premier ministre du 24, promenade Sussex, a) de qui a-t-on acheté l'article et quand, b) qui a choisi et recommandé cet achat, c) a-t-on consulté à cet effet des dessinateurs ou des décorateurs et, dans l'affirmative, qui sont-ils et combien a-t-on payé pour leurs services?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère des Travaux publics et le bureau du Premier ministre m'informent comme suit: a) L'achat a été effectué le 12 juillet 1973, chez Antiquités Crescent Inc., 2137, rue Crescent, Montréal 107 (Québec). b) Voir la réponse à la question n^o 28. c) Non.

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE**Question n^o 2309—M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n^o 1352 fixant à \$2,052 le prix de deux fauteuils Elda pour la résidence officielle du Premier ministre du 24, promenade Sussex, a) de qui a-t-on acheté ces articles et quand, b) qui a choisi et recommandé cet achat, c) a-t-on consulté à cet effet des dessinateurs ou des décorateurs et, dans l'affirmative, qui sont-ils et combien a-t-on payé pour leurs services?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère des Travaux publics et le cabinet du Premier ministre m'informent comme suit: a) Les fauteuils ont été achetés le 15 novembre 1973 chez Gemini Furniture Sales Limited, 29-1 Connell Court, Toronto (Ontario). b) Voir la réponse à la question n^o 28. c) Non.

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE**Question n^o 2310—M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n^o 1352 fixant à \$3,000 le prix d'un chandelier antique de style géorgien des années 1790 pour la résidence officielle du Premier ministre du 24, promenade Sussex, a) de qui a-t-on acheté cet article et quand, b) qui a choisi et recommandé cet achat, c) a-t-on consulté des dessinateurs ou des décorateurs et, dans l'affirmative, qui sont-ils et combien a-t-on payé pour leurs services?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère des Travaux publics et le cabinet du Premier ministre m'informent comme suit: a) Le chandelier a été acheté le 14 novembre 1973 chez Paisley Shop Limited Antiques, 889, rue Yonge, Toronto. b) Voir la réponse à la question n^o 28. c) Non.

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE**Question n^o 2311—M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n^o 1352 fixant à \$1,251 le prix de deux fauteuils antiques de style français des années 1830 pour la résidence officielle du premier ministre du 24, promenade Sussex, a) de qui a-t-on acheté ces articles et quand, b) qui a choisi et recommandé cet achat, c) a-t-on consulté des dessinateurs ou des décorateurs et, dans l'affirmative, qui sont-ils et combien a-t-on payé pour leurs services?